



## Concept de protection contre le Covid-19

(Version 2.0 du 11 août 2021)

### Introduction

Le présent plan de protection s'applique à toutes les personnes qui seront présentes lors de la 11<sup>e</sup> édition de l'Event Smart Energy, qui aura lieu le 27 août 2021 à l'Aula François-Xavier Bagnoud (Route du Rawyl 47) à Sion. Le programme de la manifestation est disponible sur [www.eventsmartenergy.ch](http://www.eventsmartenergy.ch). Une centaine de personnes sont attendues pour cet événement.

L'organisateur de cette manifestation est la Fondation The Ark, qui a délégué Cédric Luisier de CimArk SA comme responsable de la mise en place de ce concept de protection.

De manière générale, toutes les personnes concernées (participants, organisateurs, techniciens, prestataires de service) doivent se conformer aux exigences décrites ci-après.

L'ensemble des dispositions de l'ordonnance COVID-19 sur les mesures destinées à lutter contre l'épidémie de coronavirus s'appliquent. Chaque personne peut mettre en place des mesures supplémentaires spécifiques.

Ce plan de protection est valable durant toute la durée de l'évènement, y compris dans la phase de montage et de démontage des infrastructures.

D'éventuelles dispositions cantonales ou fédérales contraires prévalent.

### Règles de base

Toutes les personnes qui participent à cette manifestation sont tenues de présenter un certificat Covid valable avant d'entrer dans la salle (QR-Code).

Cela concerne également toutes les personnes en lien avec l'organisation, et notamment :

- les techniciens
- les personnes en charge de l'accueil
- les chauffeurs des navettes
- le personnel de service pour le repas de midi.

### CONTRÔLE DES CERTIFICATS

L'accueil des participants se fera à l'extérieur. Le certificat Covid sera contrôlé par le personnel de l'accueil, une durée de trente minutes est prévue à cet effet. Après validation via l'application Covid Cert, les participants se verront remettre une étiquette nominative avec leur nom et prénom.

Seuls les participants arborant cette étiquette seront autorisés à pénétrer dans la salle. Deux personnes seront spécialement affectées à ce contrôle. Une personne restera en place durant toute la manifestation pour vérifier les accès à la salle.

En cas de mauvais temps, le repas de midi se fera à l'intérieur. Là également, seules les personnes arborant l'étiquette nominative pourront accéder à l'espace dédié au repas. En cas de beau temps, le repas se fera à l'extérieur.

L'application « COVID Certificate Check » a été développée afin de pouvoir vérifier l'authenticité et la validité d'un certificat COVID. Elle permettra de scanner le code QR sur le certificat papier ou dans l'application « COVID Certificate » et de vérifier la signature électronique qu'il contient. La personne qui procède au contrôle dans l'application « COVID Certificate Check » voit alors le nom et la date de naissance du titulaire et si le certificat COVID est valide. Elle doit alors comparer le nom et la date de naissance avec un document d'identité (carte d'identité ou passeport, par exemple) et s'assurer ainsi que le certificat a bien été établi pour cette personne.

Lors de la vérification, l'application ne sauvegarde aucune donnée dans un système central ou dans l'application « COVID Certificate Check ».

L'application « COVID Certificate Check », tout comme l'application « COVID Certificate », est disponible gratuitement pour téléchargement sur l'App Store d'Apple, le Play Store de Google et l'AppGallery de Huawei.

### HYGIENE DES MAINS

Toutes les personnes présentes lors de la manifestation se nettoient régulièrement les mains. A l'accueil, chaque participant se verra remettre un flacon de désinfectant pour les mains (50 ml).

Les sanitaires situés dans la salle permettront également aux participants de se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon, notamment à l'arrivée sur le lieu de la conférence. L'organisateur retirera les objets inutiles pouvant être touchés par les participants. Les infrastructures seront désinfectées.

### GARDER LA DISTANCE

L'organisation propose une version en ligne afin de limiter le nombre de personnes sur place.

### PERSONNES SYMPTOMATIQUES

Les participants présentant des symptômes de Covid-19 sont priés de ne pas se rendre à la conférence. L'organisateur rappellera cette information lors de la transmission des informations pratiques aux participants. En cas de doute, les participants pourront se rabattre sur la version online de l'évènement.

## Personnes de contact

Les personnes suivantes seront les contacts privilégiés pour toute question ou problème en lien avec ce concept de protection :

Cédric Luisier, CimArk SA, Route du Rawyl 47, 1950 Sion 058 332 21 26 [cedric.luisier@cimark.ch](mailto:cedric.luisier@cimark.ch)

Lilia Carril, CimArk SA, Route du Rawyl 47, 1950 Sion 058 332 21 47 [lilia.carril@cimark.ch](mailto:lilia.carril@cimark.ch)

## Historique des mises à jour du document

Version	Date	Modifications principales
1.0	03.08.2021	Création document
2.0	11.08.2021	Intégration des remarques de l'OCVS